



Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 07/04/2026

L'an **deux mil vingt six, le deux avril, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine PHILIPPE, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL, Mme Natasa MASSONI, Mme Jessica VICO.

Étaient absents excusés : -Étaient absents non excusés : -Procurations : -Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 19Secrétaire : M. Stéphane GAMBIER.

### **OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement 2025 : Budget ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Guy PARIS,

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025

Statuant sur l'affectation du résultat du fonctionnement 2025

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	73 008,41 €		300 922,11 €	- 149 412,82 €	- 149 412,82 €	<b>373 930,52 €</b>
				Recettes		
FONCT	214 723,69€		23 452,18 €			<b>238 175,87 €</b>

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en principe être financé (déficit) de la section d'investissement,

Envoyé en préfecture le 07/04/2026  
Reçu en préfecture le 07/04/2026  
Publié le 08/04/2026  
ID : 027-212706295-20260402-MA\_DEL\_2026\_040-DE

Décide d'affecter (par 19 Voix Pour) le résultat comme suit : 001 : + 373 930,52

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	238 175,87 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	238 175,87 €
Total affecté au c/1068	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	
Déficit à reporter (ligne 002)	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 07/04/2026

Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire de séance, M.  
Stéphane GAMBIER.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Guy PARIS

